

Réduire ses déchets : et si on se mettait au compostage?

Le compostage contribue à la baisse significative de la production d'ordures ménagères - moins 100 kg par habitant par an - soit une cure d'amincissement d'un tiers du poids de notre poubelle - et à la réduction des déchets verts déposés en déchèterie ou collectés. Mais, elle participe aussi à la préservation de l'environnement.



Engrais naturel, le compost améliore la structure des sols et en augmente la fertilité. C'est pourquoi, afin d'encourager cette pratique sur le territoire, la communauté urbaine harmonise, à partir du 1er janvier 2021, son système de dotation de composteurs. Ainsi, les modalités d'accès seront les mêmes pour les habitants des 73 villes du territoire.

Ce dispositif incitatif vient compléter les nombreuses actions conduites par GPS&O en matière de sensibilisation à la réduction des déchets.

Coup de pouce à la pratique du compostage

Pour répondre à l'augmentation du compostage et en promouvoir encore plus la pratique - 1300 ménages équipés en 2019 par la communauté urbaine contre 787 en 2018 (+65%) - GPS&O instaure sur l'ensemble du territoire le tarif unique préférentiel de 20€ pour l'achat d'un composteur. Financé à hauteur de 60% de son coût réel[1] par GPS&O, ce coup de pouce est complété par une initiation gratuite au compostage le jour de la remise du matériel.

Le modèle de composteur proposé, d'une contenance de 400 litres, s'adresse aux habitants avec jardin individuel. En 2021, la CU prévoit d'équiper 2000 foyers.

Compostez, la nature vous le rendra

Le compostage est un processus qui transforme les matières vivantes en engrais naturel. Des millions d'organismes vivants (vers de terre, bactéries, champignons et autres micro-organismes) décomposent la matière et la transforment en éléments nutritifs pour les plantes.

Plutôt que de les mettre à la poubelle, valorisons nos déchets verts et nos déchets de cuisine, la terre nous le rendra !

Une simplification de la démarche

- Réservation et paiement en ligne accessible à partir du 1er janvier 2021 sur le site du GPSEO.
- Une flexibilité dans la prise de rendez-vous
- Les habitants auront désormais le choix entre plusieurs dates, plusieurs créneaux horaires et plusieurs lieux pour retirer leur composteur, à partir du mois de mars 2021.
- Une initiation gratuite au compostage par un éco conseiller (session de 30 min)
- En bonus : un guide pratique et un bio-seau gratuits.

Liens utiles

[Réservation et paiement en ligne d'un composteur](#)